

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CD164

présenté par

Mme Marsaud, rapporteure

à l'amendement n° CD|90 de M. Thiébaud

-----

### ARTICLE 55

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« compatibles »,

les mots :

« en cohérence ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est souhaitable de remplacer le terme "compatibles" par le terme "en cohérence", dont l'emploi semble, dans le contexte de l'article 55, plus judicieux.